



La Lettre du Verdus

BAIGNADE A NOUVEAU AUTORISÉE

Suite à la réception des résultats de nouvelles analyses révélant le retour à la normale pour la zone de l'Hérault en amont de St Guilhem, un arrêté levant l'interdiction de baignade a été pris ce jour et celle-ci est désormais autorisée sur tout le territoire communal.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

